

La Nation

Journal vaudois

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



L'« égoïsme » national

Pour maint citoyen, la politique consiste à accéder – par voie d'élection, d'initiative populaire, de revendications publiques ou d'influence discrète – aux moyens étatiques de contrainte collective – interdictions, obligations, contrôles et sanctions – dans le but d'imposer une cause idéale, un intérêt économique, un but partisan ou une obsession personnelle. En d'autres termes, la politique ne serait que l'utilisation d'un appareil de contrainte légale, en lui-même neutre et sans objet propre.

Le caractère procédural et juridique du système démocratique moderne privilégie fatalement cette réduction de la politique à l'exercice du pouvoir.

En réalité, la politique est plus que cela. Elle a un objet propre permanent, une finalité qui s'impose au politicien et oriente l'usage qu'il fait de la contrainte publique: faire vivre un ensemble plus ou moins cohérent de familles et de communautés intermédiaires, professionnelles, entrepreneuriales, communales, religieuses, associatives, vivant et œuvrant sur le territoire dont il a la charge. Le rôle du politicien n'est donc pas de promouvoir un plan, une vision, des idées ou des «valeurs», mais d'entretenir, dans une synthèse perpétuellement recommencée, une réalité humaine collective historique.

Peu importe que cette communauté soit une tribu, une cité ou une nation, c'est toujours le bien de l'ensemble comme tel – le bien commun – qui est l'objet propre de la science et de l'art politiques.

En principe, le politicien n'intervient pas, sauf désordres ou scandales publics, dans le ménage interne des familles et des communautés intermédiaires. Il respecte leurs autonomies, conscient de ce que, normalement gérées, elles contribuent sans frais à deux de ses tâches essentielles: la préservation des libertés individuelles et le maintien de l'ordre public.

Le politicien détient seul le droit de recourir à la force publique. Ce monopole est à lui seul un facteur d'ordre et de paix: rien de pire que l'existence de plusieurs chefs sur le même territoire, chacun invoquant sa propre légitimité pour guider, dominer ou rançonner la population!

L'autorité personnelle de l'homme politique, la confiance du peuple dans les institutions, les usages répandus et respectés constituent autant de facteurs de

confiance réciproque et de paix que le politicien doit protéger. A la limite, il ne devrait recourir aux instruments du pouvoir que dans ce but. Quand cela ne suffit plus, quand les liens sociaux sont défaits, ils sont remplacés par les contraintes extérieures et vétillieuses du pouvoir. Les choses deviennent alors infiniment plus raides et sommaires, moins efficaces et plus coûteuses.

Celui qui accède au pouvoir ne se trouve pas devant une feuille blanche. Au fil du temps, des institutions

originales sont apparues, dessinées par les circonstances historiques, géographiques, économiques et militaires propres au pays, par l'exemple d'autres pays, par l'influence de la religion, par le poids de certaines personnalités ou, tout simplement, par la «malice des temps». Ce destin unique a façonné une personnalité collective unique, sous la forme de liens intergénérationnels, de traditions, d'institutions, de productions architecturales, littéraires et artistiques. C'est ce qu'on appelle, d'une façon très réductrice, une «culture».

Cela a plusieurs corollaires. Le premier est que les institutions politiques font elles aussi partie de la culture du pays et qu'il n'y a, par conséquent, pas de régime qui soit le meilleur pour tous les Etats du monde: à chacun son régime, selon sa culture et son histoire – selon les débuts de son histoire, surtout –, selon son tempérament aussi!

Le second est que le pays n'est pas une matière inerte dont le détenteur du pouvoir pourrait disposer à sa guise, dans l'idée de «casser les codes», d'«abolir les préjugés» ou de «changer les mentalités», selon les formules assez prétentieuses d'aujourd'hui. Le pays est une entité analogue à un être vivant, dont on ne peut modifier un élément qu'en se pliant à son rythme interne – «le temps ne respecte pas ce qui se fait

sans lui» – et en tenant compte des effets que la modification aura sur les autres éléments.

Le troisième corollaire est que la communauté politique est fondamentalement centrée sur elle-même. Dénoncer un prétendu «égoïsme» national, c'est vouloir ignorer que cette communauté est d'abord un réseau multiple de solidarités, un dépassement de la lutte de tous contre tous, un rééquilibrage du darwinisme social et de la loi du plus fort. La direction de cette symphonie complexe de services réciproques contraint le politicien à adopter un point de vue rigoureusement national. Même les relations, pacifiques ou guerrières, avec les autres Etats sont ultimement définies par l'intérêt bien compris de la nation (ou, par délégation, de la Confédération). Cela n'empêche pas les échanges diplomatiques, économiques ou culturels avec l'extérieur, mais cela les oriente.

La perspective d'une mondialisation – économique, morale, judiciaire – censément inévitable nous avait fait oublier l'importance primordiale du point de vue national en politique. Les réactions spontanées aux attaques du coronavirus, je pense à la réhabilitation instantanée des frontières fédérales et des réalités cantonales, ont montré à quel point le retour sur soi, sur le chez-soi, sur ce qui nous est proche, sur ce qu'on connaît et qu'on maîtrise était naturel, prioritaire, vital et, au fond, contesté par personne.

Olivier Delacrétaz

Le rôle du politicien est de faire perdurer une réalité humaine collective historique

Notre hydraulique

Les participants aux *Entretiens du mercredi* ont eu récemment le plaisir d'entendre M. Guillaume Gros, ingénieur nucléaire de formation, actuellement responsable d'un service de Romande Energie, s'exprimer sur la politique énergétique, en particulier dans la perspective des énergies électriques renouvelables. Le défi est de taille, puisqu'il s'agit de remplacer d'ici vingt ou trente ans l'électricité nucléaire qui procure aujourd'hui environ 40% de nos besoins. Les perspectives les plus prometteuses se trouvent du côté de l'énergie solaire, qui se heurte à peu d'oppositions et dont le coût s'est spectaculairement réduit au fil des années. Mais cela ne suffira probablement pas si certains paramètres de notre politique énergétique ne sont pas revus.

En premier lieu, il s'agit de rectifier les prévisions sur le besoin d'énergie, si l'on veut orienter notre action de façon réaliste. En effet, la stratégie fédérale repose sur la conviction qu'on peut diminuer la consommation d'électricité de façon drastique d'ici 2050. Or il est difficile de

croire qu'on y parviendra. M. Gros est sceptique. Nous serions encore plus incrédules en constatant la multiplication des installations électroniques (instruments de contrôle, commandes à distance, applications diverses) et le développement probable des véhicules à propulsion électrique. Il est indispensable que la Berne fédérale cesse de vivre dans l'illusion.

Les sources énergétiques de remplacement sont peu nombreuses. S'il y a un certain potentiel dans la géothermie, l'éolien suscite tellement d'oppositions (amplement justifiées à notre avis à l'égard de cette énergie imprévisiblement intermittente et coûteuse, qui défigurerait certains de nos sites naturels les plus remarquables) que l'objectif officiel de couvrir quelque 8% des besoins paraît déraisonnable. L'hydraulique – au fil de l'eau et barrages – reste l'énergie non polluante la plus importante pour notre pays. Il n'y a plus beaucoup de possibilités de la développer; encore faut-il la maintenir.

Le paradoxe est que cette électricité, qui a tout pour elle – renouvelable,

indigène, assez bon marché, injectable dans le réseau au gré des besoins – est menacée par la concurrence allemande, laquelle cumule les défauts: elle est polluante s'agissant des centrales à charbon et subventionnée s'agissant des champs d'éoliennes. Son coût extrêmement bas est donc dû à des procédés qui empestent l'atmosphère et empoisonnent le marché. On ne peut quand même pas laisser nos barrages à l'abandon; la Confédération a donc versé des subventions aux sociétés exploitant les installations d'accumulation et leurs centrales, pendant quelques petites années; il est question de prolonger cette aide.

Quand la question du subventionnement s'est posée, nous avons suggéré qu'elle soit couplée à une taxation de l'énergie importée, pour compenser les subventions allemandes qui faussent le jeu et pour pénaliser les pollueurs. L'aide allouée à l'hydraulique ne serait donc pas une faveur accordée à une industrie faiblarde, mais la rectification d'un déséquilibre causé indûment par un Etat

étranger. Nous n'avons pas été entendus à l'époque; probablement que la Suisse craint d'indisposer l'Union européenne, hostile à tout obstacle aux échanges. Or il ne s'agirait pas de protectionnisme, mais d'une mesure de défense contre une sous-enchère déloyale. L'UE, qui est censée ne pas aimer non plus les distorsions de concurrence provoquées par les aides d'Etat, ne devrait pas être insensible à cette argumentation. A-t-on même tenté de négocier cela?

Jean-François Cavin

La Nation

Rédaction
Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
CP 6724 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)
Fax 021 312 67 14
courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch
IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4
ICM Imprimerie Carrara Morges

Dufour et la morale chrono-centrée

Le numéro d'octobre du mensuel romand d'histoire et d'archéologie *Passé simple* fait la part belle à Guillaume Henri Dufour. Un dossier complet nous remémore la vie du général genevois sous la plume efficace de Jean-Jacques Langendorf, dont la maîtrise de l'art biographique n'est plus à démontrer.

Cartographe, ingénieur, urbaniste, bâtisseur, homme d'Etat, militaire, Guillaume Henri Dufour a fait œuvre de pionnier dans tous les domaines auxquels il s'est essayé. Jean-Jacques Langendorf met en avant le caractère d'un homme du juste milieu, mais néanmoins conservateur par nature, champion infatigable de la cohésion fédérale. Sa vaste expérience militaire et sa modération bien connue lui ont permis en 1847 de vaincre une armée composée de Suisses dissidents, sans pour autant prêter la création d'un Etat fédéral l'année suivante. Valeurs morales, vertus familiales, fidélité, sens de l'honneur et de l'amitié, patriotisme, philanthropie ne sont qu'une partie des mérites du Genevois que les Suisses auront retenus. Au même titre que Guisan est le Suisse du XX^e siècle, d'aucuns diront que Dufour est le Suisse du XIX^e, par sa contribution précieuse à la création de l'Etat fédéral.

A ce titre, il est devenu un symbole de la Confédération moderne.

Pourtant, l'éditorial de ce numéro de *Passé simple* détonne avec le dossier de Langendorf. Irène Herrmann, professeur d'histoire transnationale de la Suisse à l'Université de Genève, nous présente Dufour comme un *coup marketing*. Il serait pour elle une application du *tokénisme*, ce procédé qui consiste, dans les séries télévisées américaines, à mettre en avant une personne issue d'une minorité pour cacher la réalité des disparités et servir de cache-misère. Comprenez, un « quota ethnique ». Pour l'auteur, le général est donc un alibi, une construction de l'historiographie helvétique et de la conscience fédérale destinée à légitimer l'ensemble du système politique bâti en 1848. Comme si la Suisse en devenir s'était inventé le héros providentiel dont elle avait besoin pour prouver la justesse de son projet.

Pour l'auteur, Dufour ne peut plus être un exemple, ses valeurs paraissant trop bourgeoises et patriarcales. Une telle posture est caractéristique de la

**Symboles, mythes et héros
doivent être intemporels
et s'adresser à toutes les générations**

propension qu'ont certains historiens à vouloir tout déconstruire au travers de la lunette contemporaine de l'histoire sociale, au risque de perdre de vue que symboles, mythes et héros doivent être intemporels et s'adresser à toutes les générations. Ils ont aussi leur rôle dans le récit historique. N'échappant pas aux travers de la morale chrono-centrée, cet éditorial commet l'erreur de lire un symbole du XIX^e siècle et de juger des événements et des comportements lointains dans le passé à l'aune des valeurs très récentes de notre époque. Apprécier les actes d'un homme du XIX^e siècle au travers de nos valeurs postmodernes revient à nier qu'il existe une évolution de l'échelle des valeurs morales et que ce que la doxa considère comme injuste aujourd'hui ne l'était pas dans la société helvétique d'il y a près de deux siècles. Il est pourtant périlleux de penser que l'histoire n'est qu'un processus de progrès orienté vers le « mieux »

et le plus « juste ». Dufour devait être patriarcal et bourgeois, certes, mais c'était parce qu'il était le produit de son temps. Les valeurs de Dufour ayant poussé ses contemporains à l'élever au rang de symbole – fidélité, honneur, patriotisme – faisaient autrefois partie de ce qu'il y avait de plus noble. Il ne s'agissait pas alors de légitimer un système politique.

Doit-on rayer Dufour des cadres de l'histoire parce que ses valeurs ne correspondent plus à celles de la génération Z? Les historiens d'aujourd'hui devraient parfois avoir l'humilité de ne pas vouloir tout déconstruire et tout appréhender sous le regard de Marx. Les symboles sont une présence dans notre conscience populaire et fédérale. Leur importance est justement qu'ils transcendent les époques et les clivages politiques. Il convient parfois de ne pas chercher les aspérités des héros à tout prix et de les apprécier pour ce qu'ils sont.

Edouard Hediger

Occident express 68

Cela faisait dix minutes qu'elle m'expliquait avec vivacité la noirceur des intentions du gouvernement serbe, du président et de tous ceux qui nous gouvernent de près ou de loin. Nous sommes en Serbie et la haine, à tout le moins la méfiance a priori de tout pouvoir, est inscrite dans l'ADN. C'était une belle matinée de mai, le soleil caressait les tilleuls de la rue qui répandaient leur parfum et couvraient les voitures garées sous leurs feuillages de leur invisible et gluante brume de pollen. J'avais juste envie de boire mon café, de voir les enfants qui s'en allaient jouer au parc et discuter avec mon amie. Mais elle continuait, ce député ceci, ce ministre cela, elle n'en finissait pas et mon café avait perdu sa saveur. Sans l'interrompre, je me suis lentement levé et en cinq pas j'ai rejoint l'abribus qui se trouve devant la terrasse de ce café. Et comme elle avait cessé, je me suis tourné vers elle et, pointant le toit de l'abribus, je lui ai dit: «Moi, ce qui me scandalise, c'est cet abribus. Il a été installé il n'y a pas deux ans et tu vois, là, il est déjà tout rouillé. Encore deux ans et il s'effondrera à la première bourrasque de novembre. Et tout est comme ça ici. Tous ces beaux immeubles tout neufs qu'on construit partout sont vieillis au bout de six mois, les portes grincent, les dalles du hall d'entrée sont fendues, les interrupteurs ne fonctionnent plus. Le président de la république, je m'en moque, il ne s'invite pas chez moi pour me dire ce que je dois penser. Mais cet abribus, tu vois, tous les jours je passe devant et il m'énerve». Mon amie n'a évidemment pas vraiment su quoi me

répondre, à part répéter que cette négligence était le fait de cette classe politique pourrie – tout pour éviter sa responsabilité individuelle et continuer à critiquer les autres en buvant des hectolitres de café. Il y a des moments de ma vie qui font ressortir le Suisse qui sommeille en moi. Cela se matérialise par une hypersensibilité à tout ce qui a été bâclé, exécuté sans cœur et à la va-vite. Et les occasions de titiller cette sensibilité sont hélas nombreuses. Alors que je me rasseyais pour enfin déguster mon petit café, j'ai réalisé que ma petite démonstration s'adressait surtout à moi-même. Plus exactement à celui que j'étais lorsque j'ai débarqué à Belgrade, fasciné, séduit, il y a quelques années. J'arrivais de Suisse où j'avais abondamment critiqué un état presque exactement opposé des choses: un cadre d'une perfection formelle si manifeste qu'on ne pouvait parler de rien sans passer pour un affreux rabat-joie. Je rêvais alors de débats à l'infini, de nuits entières à refaire le monde sans prêter une seconde attention à la propreté des trottoirs ou au tri des ordures. Les débats politiques m'endormaient et leurs sujets prosaïques m'indignaient, qui donc peut prétendre s'enflammer pour 0,5% de TVA en plus ou en moins. Pendant que la place bancaire s'effondre et que nos rapports à l'Union Européenne sont remis en question, comment peut-on parler de taxe au sac et d'avions de chasse? Rien n'est parfait, ni la Suisse, ni la Serbie, ni mes raisons d'aimer et de critiquer l'une comme l'autre.

David Laufer

Votations fédérales du 29 novembre 2020

- Initiative populaire «Entreprises responsables»: **NON**
- Initiative populaire «Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre»: **NON**

Violences anti-policieres à Aigle

Le 25 septembre dernier, un quartier d'Aigle a été le théâtre de violents affrontements entre une dizaine de «jeunes» et seize policiers et gendarmes. Ces derniers ont été copieusement insultés, puis caillassés. Deux véhicules de police ont été démolis. Quatre des agresseurs – ressortissants du Portugal, de Côte d'Ivoire et du Brésil, âgés entre 19 et 22 ans – ont pu être arrêtés.

Des événements similaires se produisent déjà depuis plusieurs années dans les grandes villes suisses, mais les petites localités n'y sont pas encore habituées et l'affaire a donc suscité un certain émoi, tout au moins pendant quelques jours. Les autorités se sont efforcées de rassurer la population en évoquant des incivilités en baisse et en affirmant qu'elles contrôlent la situation.

Le problème est que, si de tels actes se répètent et que les réponses sont les

mêmes, on assistera à un phénomène d'habitude – de la population, des autorités, et bien sûr des voyous eux-mêmes – jusqu'au moment où tout le monde trouvera normal ou inévitable que les forces de l'ordre ne soient plus respectées. Cela paraît trivial de le rappelez, mais chacun chez nous devrait garder à l'esprit l'exemple de la France et de ses zones de non-droit. Le 10 octobre, pour s'en tenir à l'actualité, un commissariat de police d'une banlieue parisienne a été attaqué durant une heure par une quarantaine d'individus masqués, armés de barres de fer et de mortiers d'artifice. Il serait inquiétant de s'entendre répondre, sur le ton rassurant qu'on connaît trop bien, que «nous n'en sommes pas encore là». Le but est précisément que nous n'en arrivions pas là.

P.-G. B.

Grandeur de l'Organopole

On connaît les magnifiques orgues Kuhn de Saint-François, mais en ce mois d'octobre ce sont les trois orgues de chœur que l'on inaugure avec un faste de bon aloi: un orgue italien, construit par Formentelli il y a une trentaine d'années pour le Conservatoire, un orgue espagnol, déplacé de l'église Saint-Laurent où l'initiative de bon goût de Pierre-Alain Clerc l'avait fait mettre en place, et l'étonnant et excellent orgue coffre de Kalnins. Entre les grandissimes orgues de la Cathédrale et les quatre orgues de Saint-François, Lausanne est en passe de devenir un des hauts lieux de l'orgue en Europe.

Mais il y a beaucoup plus qu'une inauguration officielle. Entre le 1^{er} et le 31 octobre, huit concerts, chaque samedi à 17 heures, concerts à deux, trois et quatre orgues servis par des organistes de premier ordre (trop nombreux pour les nommer tous ici), et visite publique des orgues de chœur, précédée d'un culte. Et c'est là que cette inauguration prend tout son sens.

Chaque culte se déroule dans une belle liturgie, enrichie par l'accompagnement de deux, trois ou quatre orgues, que chacun peut suivre dans le livret à la typographie claire qui lui est remis, et qui dispense le pasteur de toutes les indications qui alourdissent si souvent nos cultes («je vous invite à préparer le n° 62/21 qui se trouve à la page 972...»), et puis «nous chanterons debout», enfin «... pour terminer nous dirons ensemble le Notre Père en restant debout», etc. etc. Tout est clairement indiqué en sorte que le culte et la Cène se déroulent dans un rythme souverain et heureux.

Toutes ces manifestations sont groupées sous le titre de l'Organopole. Eh bien, il faut le dire et en remercier les auteurs: tout cela a beaucoup de grandeur, une grandeur convaincante.

Les deux derniers concerts et cultes auront lieu les samedis 24 et 30 octobre à 17h.

D. L.

Comment réformer la prévoyance-vieillesse ?

Dans un numéro récent de ses publications *Etudes & Enquêtes*¹, le Centre Patronal s'efforce de répondre à une question de politique suisse devenue lancinante: comment réformer la prévoyance-vieillesse ?

La population helvétique vieillit, l'espérance de vie s'allonge, les rendements boursiers baissent, et les propositions de réforme sont rejetées en votation populaire. Comment sortir de l'impasse? En une quarantaine de pages denses, l'organisation patronale de Paudex fait des propositions originales, que nous allons tenter de résumer ici.

Le premier pilier

L'assurance-vieillesse et survivants (AVS) a été acceptée en votation populaire en 1947, au sortir de la Seconde Guerre mondiale. La loi fédérale sur l'AVS a été révisée dix fois depuis 1948, mais plus aucune modification n'a passé la rampe depuis 1997².

Aujourd'hui déjà, le fonds de répartition de l'AVS dépense plus qu'il ne reçoit. Si rien ne change, le déficit de ce fonds augmentera régulièrement, pour atteindre 15 milliards de francs dans une génération (2045).

Le Centre Patronal propose d'abord de remplacer la notion d'âge de la retraite (actuellement 64 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes) par celle des années de cotisation. La durée de cotisation ouvrant droit à une rente complète de vieillesse serait au départ de 44 ans. Cette mesure serait de nature à

favoriser les gens entrant tôt dans la vie active et ceux effectuant des travaux pénibles.

En outre et pour combler les lacunes du financement de l'AVS, il s'agirait progressivement d'élever le taux de la TVA (taxe à la valeur ajoutée), d'augmenter les cotisations salariales paritaires et d'allonger la durée de cotisation.

Enfin, la retraite flexible serait facilitée, par un abaissement ou un allongement de la durée de cotisation (de quatre ans au maximum dans les deux sens), moyennant une baisse ou une hausse correspondante de la rente.

Le deuxième pilier

La loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP) date de 1985. Le deuxième pilier se heurte aussi au défi de l'évolution démographique: l'espérance de vie augmente et les prestations de retraite doivent être versées plus longtemps. Par ailleurs, les rendements des placements posent des problèmes de financement, vu les taux d'intérêt très bas, voire négatifs. Le taux de conversion minimal actuel de la LPP n'est plus viable³.

Pour remédier aux problèmes actuels du deuxième pilier, le Centre Patronal propose différentes mesures:

-abaisser le taux de conversion minimal sur huit ans (de 6,8 à 6%);

-supprimer la déduction de coordination⁴, qui pénalise les bas salaires, le travail à temps partiel et les emplois multiples;

-soumettre l'obligation de cotiser au deuxième pilier aux mêmes règles d'âge que le premier pilier, au lieu du décalage actuel (18 ans pour l'AVS et 25 ans pour la LPP);

-revoir l'échelonnement du taux de cotisation à la LPP selon l'âge, pour favoriser la prévoyance des jeunes et pour ne plus pénaliser celle des seniors;

-obliger les personnes exerçant une activité indépendante à cotiser au deuxième pilier (cet assujettissement est facultatif aujourd'hui).

Caution scientifique et sondage d'opinion

Le Centre Patronal a soumis ses propositions de réforme à l'examen du professeur Christoph Schaltegger, de l'Université de Lucerne, et de l'un de ses collaborateurs. Selon leur étude, ces nouveautés permettraient à long terme de maintenir les rentes à leur niveau actuel, voire de les améliorer pour les salaires les plus modestes.

En outre, les patrons vaudois ont chargé l'institut Sotomo, de Zurich, de procéder à un sondage d'opinion. Les résultats du sondage sont prometteurs: les propositions sont plutôt bien reçues.

Premiers éléments d'appréciation

Le Centre Patronal gère plusieurs institutions sociales (Caisse AVS, caisses d'allocations familiales, fonds de prévoyance). Il connaît donc la réalité du terrain.

A nos yeux, les propositions émanant de l'organisation économique vaudoise apparaissent comme relativement originales, cohérentes et bien étayées. Comme le dit le titre de la publication, elles devraient assurer à long terme une prévoyance-vieillesse durable, moderne et sociale.

Il reste une question délicate: comment faire passer ces bonnes idées à l'échelon politique? A notre sens, il faudrait trouver des relais dans les différents partis actifs sur le plan fédéral – pas seulement à droite, mais aussi au centre et à gauche –, ainsi qu'auprès de syndicats et d'autres organisations patronales. Ce ne sera sans doute pas l'aspect le plus simple de la démarche.

Antoine Rochat

¹ *Etudes & Enquêtes* n° 45, «Pour une réforme de la prévoyance-vieillesse durable, moderne et sociale. Le modèle du Centre Patronal», Paudex 2020, ouvrage collectif en français et en allemand.

² Sous réserve d'un «bonus» financier accepté en 2019, dans le cadre de la loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA).

³ Ce taux détermine le montant de la rente correspondant à un capital donné. Il est fixé actuellement à 6,8%: un capital de fr. 100'000.- donne une rente annuelle de fr. 6'800.-.

⁴ Cette déduction est une partie du salaire non soumise au deuxième pilier, car couverte par le premier pilier. Elle correspond actuellement à un montant annuel brut de fr. 24'885.-.

Davantage

Les drapeaux oranges estampillés «Multinationales responsables» ont fleuri aux fenêtres de nos centres-villes. Toutes les églises officielles soutiendraient l'initiative. Elles côtoient une interminable liste d'huiles à la retraite, d'un ancien président du Tribunal fédéral à une ancienne conseillère fédérale socialiste. Même l'UDC du Valais romand soutient l'initiative. Sur ce beau monde règne l'incorruptible Dick Marty, chevalier blanc de la bonne conscience helvétique, et hantise des hommes en cravates dans leurs tours de verres et d'acier. Dans nos médias, Dick Marty c'est un peu le complotiste autorisé. L'homme est, il est vrai, indépendant et courageux. A tout seigneur, tout honneur.

Pourtant, personne ne semble avoir lu le texte de l'initiative. Malgré nos recherches, nous ne l'avons d'ailleurs même pas trouvé sur le site internet des initiants (www.initiative-multinationales.ch). Nos lecteurs voudront donc bien le trouver à côté de cet article.

Lorsqu'une initiative est soumise au peuple et aux cantons, les citoyens ne sont pas appelés à voter sur des bons sentiments. Le plus concrètement du monde, ils votent sur un texte constitutionnel, appelé à durer plusieurs décennies. Ce texte sera ensuite appliqué, discuté dans les tribunaux et décortiqué dans les écritures de procédure des avocats. La justice ne se rend pas dans un nuage d'encens en dégustant du riz équitable.

Le premier alinéa du projet d'art. 101a de la Constitution fédérale justifie à lui seul de voter NON: «La Confédération prend des mesures pour que l'économie respecte davantage les droits de l'homme et l'environnement.» Les possibilités législatives qu'il offre à la Confédération sont à peu près infinies. De très nombreux pans de notre société ont trait à l'économie, directement ou indirectement. L'environnement et les droits de l'homme peuvent pour leur part, abusivement ou non, se rattacher à tous les aspects de la vie quotidienne.

La largeur du champ d'application étend les possibles dans l'espace. Le «davantage» les ouvre dans le temps. Que l'on ne nous dise pas que les droits de l'homme sont une notion finie et statique: l'idée de progrès les caractérise. Mais jusqu'alors cette dimension relevait de leur idéologie sous-jacente. On pouvait avec succès, de cas en cas, lui faire échec. Si l'initiative était acceptée, le progrès acquerrait une stature institutionnelle. En matière économique, s'opposer aux prétendus «pas en arrière» tant décriés dans les facilités de langage deviendrait tout simplement anticonstitutionnel. Rien que cet alinéa omniattributaire de compétences, lancé à toute vapeur dans le sens unique de l'histoire, ne doit pas avoir sa place dans la Constitution fédérale. Nous voterons NON le 29 novembre.

Félicien Monnier

Initiative populaire fédérale «Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement»

La Constitution est modifiée comme suit:

Art. 101a Responsabilité des entreprises

¹ La Confédération prend des mesures pour que l'économie respecte davantage les droits de l'homme et l'environnement.

² La loi règle les obligations des entreprises qui ont leur siège statutaire, leur administration centrale ou leur établissement principal en Suisse, conformément aux principes suivants:

a. les entreprises doivent respecter également à l'étranger les droits de l'homme internationalement reconnus et les normes environnementales internationales; elles doivent veiller à ce que ces droits et ces normes soient également respectés par les entreprises qu'elles contrôlent; les rapports effectifs déterminent si une entreprise en contrôle une autre; un contrôle peut de fait également être exercé par le biais d'un pouvoir économique;

b. les entreprises sont tenues de faire preuve d'une diligence raisonnable; elles doivent notamment examiner quelles sont les répercussions effectives et potentielles sur les droits de l'homme internationalement reconnus et sur l'environnement, prendre des

mesures appropriées en vue de prévenir toute violation des droits de l'homme internationalement reconnus et des normes environnementales internationales, mettre fin aux violations existantes et rendre compte des mesures prises; ces obligations s'appliquent aux entreprises contrôlées ainsi qu'à l'ensemble des relations d'affaires; l'étendue de cette diligence raisonnable est fonction des risques s'agissant des droits de l'homme et de l'environnement; lorsqu'il règle l'obligation de diligence raisonnable, le législateur tient compte des besoins des petites et moyennes entreprises qui ne présentent de tels risques que dans une moindre mesure;

c. les entreprises sont également responsables du dommage causé par les entreprises qu'elles contrôlent lorsque celles-ci violent des droits de l'homme internationalement reconnus ou des normes environnementales internationales dans l'accomplissement de leur activité; elles ne le sont pas au sens de la présente disposition si elles prouvent qu'elles ont fait preuve de toute la diligence prévue à la let. b pour prévenir le dommage ou que leur diligence n'eût pas empêché le dommage de se produire;

d. les dispositions édictées sur la base des principes définis aux let. a à c valent indépendamment du droit désigné par le droit international privé.

Une intellectuelle en gilet jaune

Barbara Stiegler fut professeur de lycée; elle a enduré l'indiscipline des élèves et le manque de soutien de l'institution. Elle enseigne aujourd'hui la philosophie politique à l'Université de Bordeaux Montaigne, y encadrant des étudiants en *master* dans le domaine *soins, éthique, santé*. Elle aime son métier. Elle a écrit deux ouvrages sur Nietzsche, dont sa thèse de doctorat. En 2019 a paru son troisième livre intitulé *Il faut s'adapter* où elle étudie la naissance et le développement de l'idéologie néolibérale aux Etats-Unis dans les premières décennies du XX^e siècle.

En 2020, la philosophe a rédigé un opuscule, *Du cap aux grèves, récit d'une mobilisation, 17 novembre 2018-17 mars 2020*. Au moment où il s'agissait de promouvoir *Il faut s'adapter* dans les médias, en janvier 2019, elle a décidé d'embrasser la cause des Gilets jaunes révoltés contre la république néolibérale d'Emmanuelle Macron. La lutte fut interrompue par la pandémie. De son aventure, elle a tiré quelques enseignements proches de nos préoccupations.

Barbara Stiegler, mère de famille, fille de philosophe, intellectuelle aimant à s'isoler dans des monastères pour écrire ses livres, a eu presque honte de sa condition privilégiée quand elle s'est jointe aux défilés des «classes populaires». Elle ne s'est cependant pas reniée, estimant de son devoir de continuer à étudier, écrire et enseigner.

Selon Barbara Stiegler, le néolibéralisme est une utopie visant la *mondialisation heureuse*, un *cap* que des leaders éclairés par une coterie d'experts veulent maintenir à tout prix. Il s'agit d'organiser la division mondiale du travail et une concurrence *juste et non faussée*. L'Etat intervient de plus en plus – contrairement à ce que préconise le libéralisme

classique – dans l'éducation, la santé et la protection sociale afin d'élever le niveau de compétence d'individus massifiés, appelés à occuper des emplois dans la compétition mondiale.

Peu après l'épisode Gilets jaunes, Emmanuel Macron a proposé une réforme des retraites. Un économiste néolibéral a alors déclaré: *Rêvons d'un monde où les travailleurs, salariés ou non, ne veulent pas prendre leur retraite. Rêvons d'un monde où l'on travaille jusqu'à la mort car le travail fait reculer la mort.*

Or, à l'écoute de ses étudiants, Barbara Stiegler comprend que le travail tel qu'il est conçu par les néolibéraux nuit à la santé mentale et physique. Les ressources humaines s'épuisent comme les ressources naturelles. Le personnel hospitalier et les professeurs de tout niveau se portent mal, toujours en retard sur le progrès, emportés dans les flux, sommés de *faire plus avec moins* et de *s'adapter* à des réformes incessantes. Les dépressions causées par des emplois dépourvus de sens se multiplient, comme les désastres écologiques, de sorte que le cap néolibéral se maintient avec peine. La révolte gronde, mais peut-elle imposer ses revendications?

Barbara Stiegler est déçue par les grèves et les assemblées auxquelles elle prend part. Elle se persuade qu'une lutte aspirant à un changement mondial ne peut qu'échouer. Il ne sert à rien de s'opposer au néolibéralisme sur son terrain mondialiste, dans l'espoir qu'une nouvelle Internationale rassemblera des millions de gens. La philosophe rejette *l'ailleurs* et *le plus tard* au profit de *l'ici* et du *maintenant*. Elle veut réunir des amis pour résister aux réformes à Bordeaux même, et lutter contre la tendance des résistants eux-mêmes à consentir à leur atomisation et à leur «dépolitisation». Il faut revenir

au *local*, *construire des agoras au milieu de ces lieux devenus des «zones», des déserts invivables et méprisés, s'étant progressivement vidés des services de l'Etat et des espaces communs de la démocratie, pour être tout entier livrés aux hangars, aux remembrements et au trafic routier [...] et dans les couloirs désertés de nos universités, elles aussi vidées de leurs forces vives par le pouvoir des plateformes et des environnements numériques de travail. Il faut reconstruire nos démocraties à la racine, pour qu'elles repartent des publics vivants et de leurs problèmes.*

Le conflit des générations surprend Barbara Stiegler. A 49 ans, elle est déjà vieille. Lors des assemblées générales, les jeunes lui reprochent d'être une *boomer* ignorant leur *précarité*. Elle s'en défend, mais refuse *l'horizontalité* prônée par les étudiants. Elle est attachée aux chefs charismatiques et aux tribuns inspirés. Elle n'aime pas les assemblées où chacun doit respecter un temps de parole minuté, *où règne la bienveillance obligatoire, où l'on n'élève pas la voix, car parler haut, c'est dominer. Et le pouvoir, «c'est pas bon» [...] le seul combat légitime est devenu une lutte contre la domination [...] des mâles, des Blancs, des sachants. [...] Au lieu des applaudissements, on fait tourner nos poignets comme des petits moulins, [...] on expose les points de vue comme autant d'atomes qui se croisent et s'esquivent. Et puis toujours, au bout d'une heure trente, le même constat dépité, on parle, on parle, mais on n'a toujours rien décidé.*

Pour Barbara Stiegler, la vraie vie implique des jeux de pouvoir. Pour faire de la politique, on a besoin d'un lieu et de temps pour régler (ou non) des conflits par des débats où émergent des chefs aptes à décider. La philosophe veut reconstituer *des collectifs et des corps*

organiques (comme *le corps enseignant* disparu depuis les années quatre-vingts), en respectant les données géographiques et historiques d'une cité précise.

Retour au local, à l'histoire, à la verticalité, à la réflexion lente, aux livres et à l'écrit, voilà qui n'est pas pour nous déplaire, malgré le flou du mot «local». Barbara Stiegler n'éprouve-t-elle pas une nostalgie de la communauté? Elle voudrait *basculer enfin, et en chair et en os, dans une vie collective partagée avec d'autres corps vivants [...] réinventer la démocratie au temps de l'atomisation et de la massification.*

Certes Barbara Stiegler se méfie de la démocratie représentative et des partis, mais elle passe sous silence la responsabilité de l'égalitarisme démocratique dans la dépolitisation. Elle a des excuses. Depuis la fin de la Monarchie absolue en passant par la Révolution et la République, les gouvernements n'ont cessé de maltraiter les corps intermédiaires et les provinces, jusqu'à donner à celles-ci des noms et des logos ridicules (*Hauts-de-France, Grand Est, PACA...*). En France, une politique menée sans le concours des partis nationaux est inimaginable. La décentralisation est pensée de Paris. Les provinces obéissent.

Barbara Stiegler, née d'un père ayant quitté la banlieue parisienne pour le Cher, a elle-même vécu dans diverses campagnes reculées avant d'être nommée professeur à Bordeaux, ville tournée vers l'Atlantique, ayant bénéficié de la traite négrière, rejeton exemplaire de la mondialisation, exportant ses vins en Angleterre dès le Moyen Age et en Chine aujourd'hui.

Entourée de sa famille et de quelques amis, fondera-t-elle dans cet environnement hostile une communauté politique? C'est *une tâche immense*, dit-elle. Nous sommes d'accord.

Jacques Perrin

† Josette Perrin

Josette Perrin était la veuve de Georges, membre de notre mouvement. Le faire-part de la famille nous apprend qu'«elle s'est endormie paisiblement le 29 septembre 2020, dans sa 88^e année.»

Quand je l'ai connue, c'était une personne menue et dévouée, qui régnait avec douceur sur une tribu de sept enfants: les siens et un adolescent en

désarroi qu'elle avait accueilli par générosité. Sa conversation dévoilait une vaste culture, alimentée par d'abondantes lectures. Elle aimait les concertos pour cor de Mozart et la philosophie de Maine de Biran.

A sa famille et ses proches, nous adressons nos sentiments de vive sympathie dans le deuil qui les touche.

Jean-Blaise Rochat



Il est urgent de briser le silence. Depuis des mois, Extinction Rebellion ou le mouvement Grève pour le climat nous terrorisent avec un slogan simple, à vrai dire trompeur. Que demandent-ils? Que la Suisse parvienne, en 2025, à la neutralité carbone. Il nous reste donc cinq petites années pour parvenir à un objectif fixé... à 2050 ou 2040 par la plupart des Etats qui ont signé l'Accord de Paris. [...] Du reste il n'existe pas d'études sérieuses ou officielles envisageant un passage au zéro carbone à l'horizon 2025, pas même dans l'abondante littérature du Fonds national de la recherche scientifique, qui a bûché sur les conditions de réussite de la transition énergétique. Les experts d'Extinction Rebellion le

savent probablement, mais font semblant que leur revendication majeure est légitime en regard du péril qui nous attend. C'est une claire manipulation par omission de l'opinion publique, alors même qu'ils déclarent respecter la méthode scientifique et sa rigueur. [...] Alors que cache la véhémence des activistes du climat? Sans doute une volonté sincère de vouloir faire pression sur les décideurs politiques, mais probablement aussi la fausse certitude que la sauvegarde du climat exige de mettre fin aux mécanismes de l'économie de marché et de réinventer la démocratie (assemblées citoyennes).

Pierre Veya, *Le Matin Dimanche*, 4 octobre 2020



Artificielle mais fédéraliste

Les réseaux sociaux informatiques sont en passe de devenir les seuls lieux de sociabilité autorisés. D'abord parce que les autorités sanitaires considèrent aujourd'hui – pour notre bien, toujours pour notre bien – qu'il est dangereux que nous nous trouvions en compagnie d'autres êtres humains (et surtout que nous apercevions leur visage, car la peur de la Gorgone Méduse n'a pas disparu au XXI^e siècle). Ensuite parce que ces réseaux sont plus facilement contrôlables par les autorités morales qui veillent sur nous et sur la droiture de nos pensées.

LE COIN DU RONCHON

Ce contrôle n'est toutefois pas une mince affaire, au point qu'on s'en remet de plus en plus à des algorithmes d'«intelligence artificielle» chargés d'analyser automatiquement les contenus publiés. Ces algorithmes savent déjà faire beaucoup de choses, comme bloquer les messages qui disent du bien de Trump et ceux qui disent du mal de ses adversaires. Ils réussissent en principe à identifier les «appels à la haine» – sauf les fatwas contre des

enseignants français, qui ne sont repérées qu'*a posteriori*. Parfois, l'intelligence artificielle n'en fait qu'à sa tête (aucun rapport avec ce qui précède) pour réduire au silence les sources qui lui paraissent malsaines ou suspectes.

Le réseau Twitter a ainsi bloqué automatiquement le compte d'une ONG écologiste ukrainienne qui semblait avoir trop de succès (c'est en effet suspect), mais aussi celui d'une agence photographique suisse créée il y a cinq ans (accusée de violer les règles car le propriétaire d'un compte doit avoir treize ans révolus). Enfin, au début de ce mois d'octobre, ce sont les comptes de l'Office fédéral de la communication qui ont été brutalement suspendus, sans un mot d'explication, avant d'être réactivés quelques jours plus tard.

Nous avons toujours souri de ceux qui idolâtrèrent l'intelligence artificielle. Mais si cette dernière est désormais capable d'avoir des réflexes du genre «administration fédérale = pas bon = dire non = tout bloquer», sans autre forme d'argumentation, alors nous révisons notre jugement et prédisons un bel avenir aux algorithmes: nous sommes prêts à voter pour aux prochaines élections!

